



EOL!SE

Centrale photovoltaïque au sol de Lhommaizé

Comité de projet – Loi APER du 10 mars 2023

- le 24 novembre 2025 -

Présentation société Eolise

Eolise est un bureau d'étude spécialisé dans le **développement de projet EnR français**

Identification de site potentiel jusqu'à l'obtention de l'ensemble des autorisations

- une société **française** et indépendante basée à **Poitiers** en Nouvelle Aquitaine
 - fondée par **4 professionnels pionniers** de l'éolien actifs **depuis 2006** en Nord-Pas-de-Calais et Picardie (Hauts-de-France)

Eolise se base sur l'expérience de **615 MW (277 éoliennes)** de développement éolien réalisés par ses fondateurs et actuellement en service

Une société pour développer les énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine avec une forte proximité territoriale.

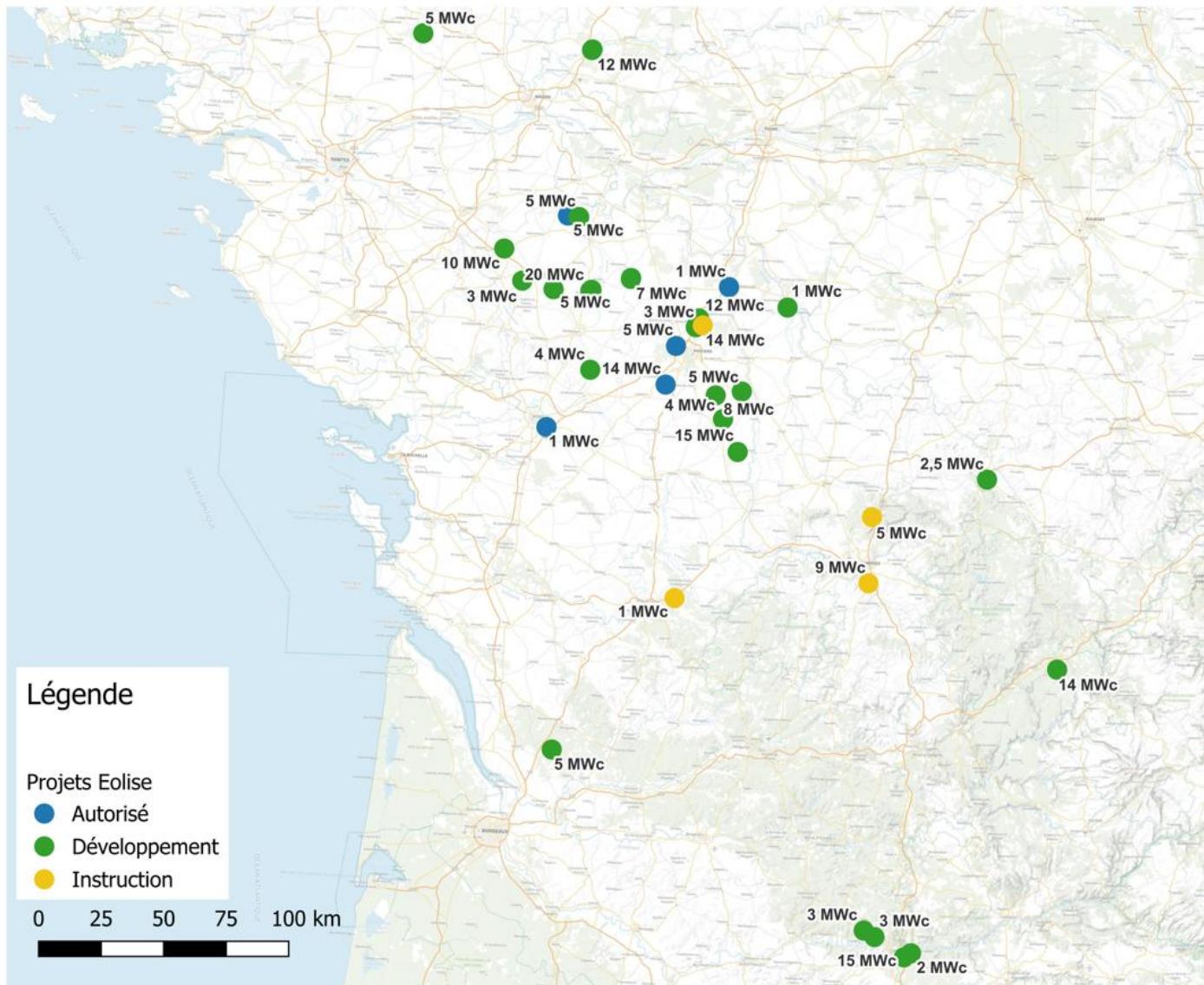
L'équipe Eolise

La société Eolise mène des **projets locaux**, en régions Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. Volonté des fondateurs d'Eolise, qui connaissent **l'importance de la proximité** avec les territoires étudiés, pour une bonne connaissance des spécificités du terrain et des échanges réguliers avec les élus, les exploitants agricoles ou les riverains.

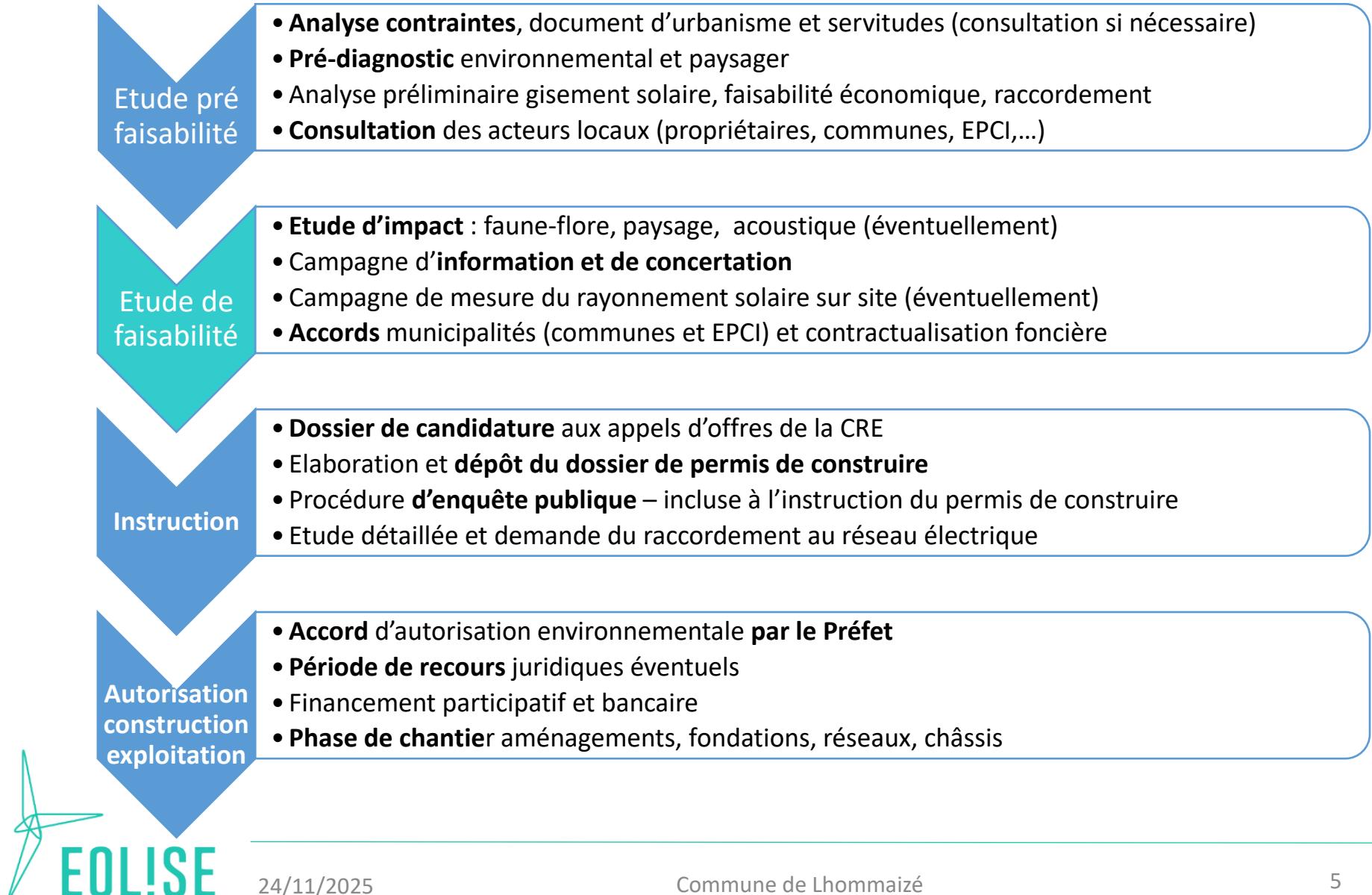


Nos projets photovoltaïques

Un foncier d'environ
250 ha réservé
pour exploiter
plus de 200 MWc
de puissance
photovoltaïque



Etapes du développement



Le photovoltaïque au sol

Exploitation du site pour
une **durée de 40 ans**

Puis déconstruction pour
remise en état du site

Démantèlement à la
charge de la société
d'exploitation de la
centrale photovoltaïque

soren

Est l'éco-organisme dédié
au recyclage des panneaux
photovoltaïques

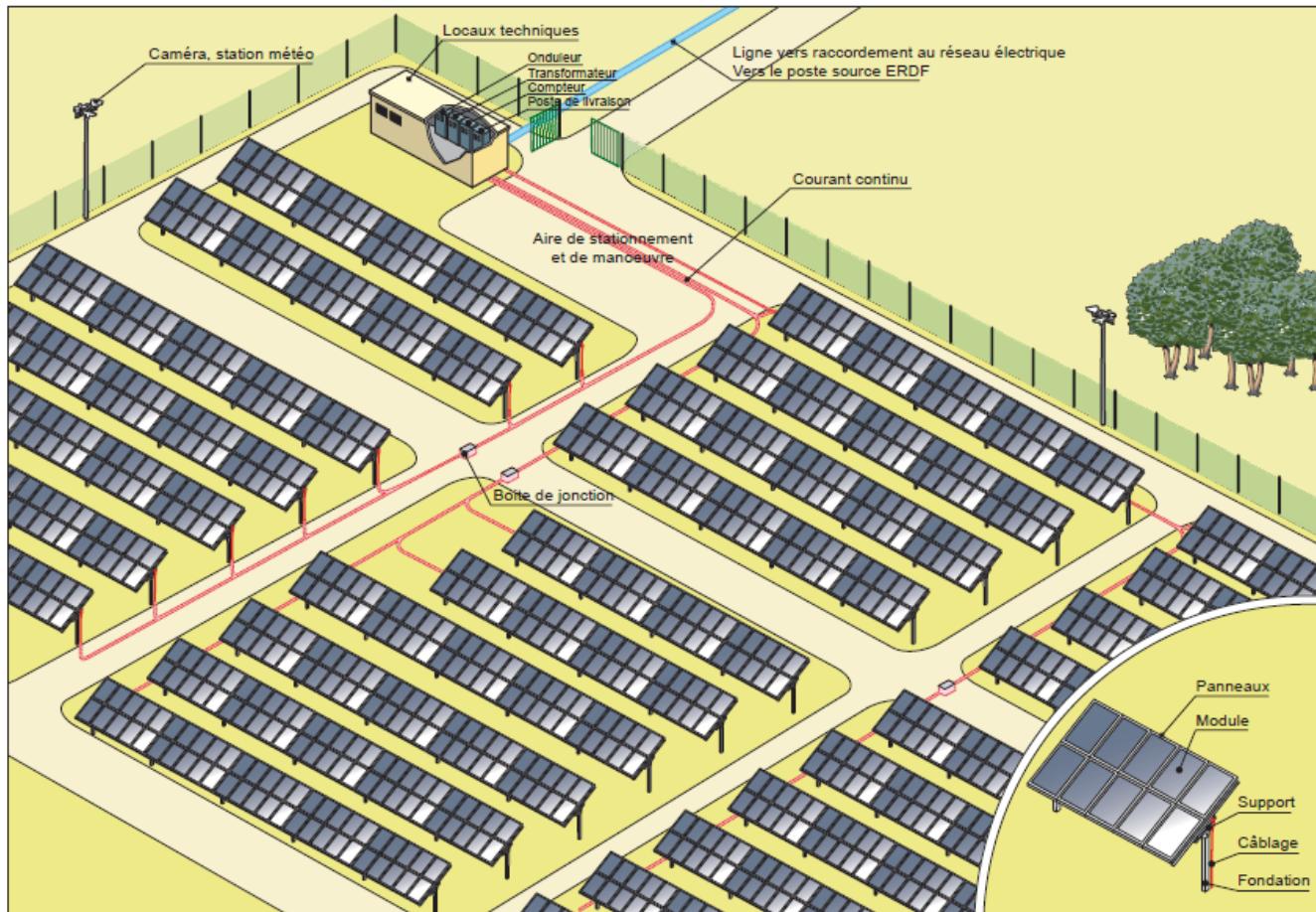


Schéma d'une installation type photovoltaïque au sol

Au sujet du site de Lhommaizé

Données bibliographiques :

Conformité au règlement
d'urbanisme (Commune / EPCI)
Utilisation des sols, servitudes
d'utilité publique, ...

Les points forts :

Site dégradé (ancienne carrière)
Respect environnemental (ZNP, ZI,
AEP)
Surface de 4 ha environ
Absence de masques proches
Respect paysager (MH, ZPPAUP,...)
Compatibilité PLUi de CCVG

Les points sensibles :

Relief
Raccordement

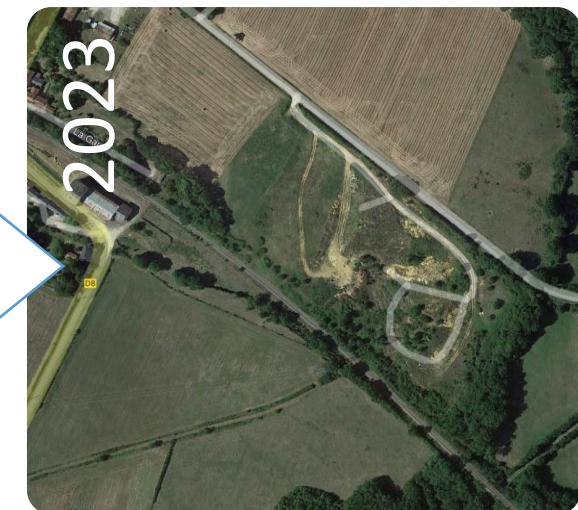


Historique de la zone d'étude

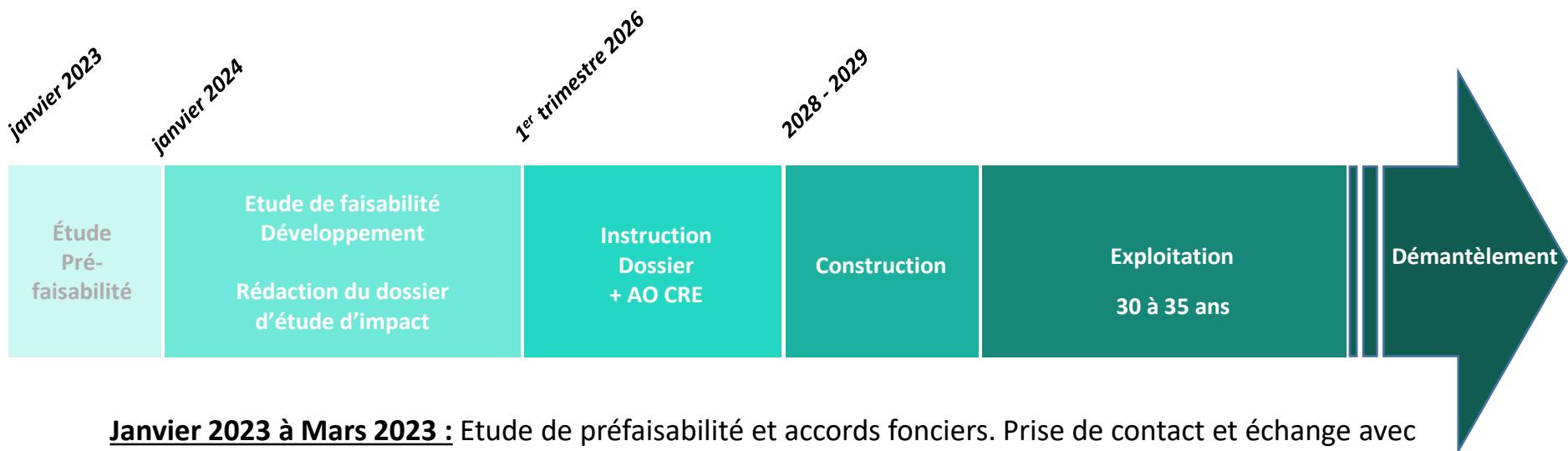
Parcelles agricoles :

Ancienne carrière

Surface totale d'environ : 4 ha



Calendrier du projet



Janvier 2023 à Mars 2023 : Etude de préfaisabilité et accords fonciers. Prise de contact et échange avec la CCVG et la commune

Janvier 2024 : Présentation au guichet ENR – DDT86

Janvier 2024 à novembre 2025 : Etude d'impact environnementale couvrant l'ensemble des saisons et études techniques (raccordement et réverbération)

Juin 2024 : Diffusion de la première lettre d'information

Novembre 2025 : Organisation du comité de projet

1^{er} trimestre 2026 : Dépôt du permis de construire de la centrale photovoltaïque

Fin 2026 : Enquête publique

La démarche générale de l'étude d'impact

L'étude d'impact menée dans le cadre du projet est une analyse technique et scientifique permettant d'envisager, avant que le projet ne soit construit et exploité, les conséquences futures positives et négatives du projet sur :

- l'environnement - le milieu physique,
- le milieu humain - la commodité du voisinage, la santé, la salubrité publiques,
- l'agriculture,
- la protection de l'environnement,
- la protection des paysages, la conservation des sites et des monuments du patrimoine.

Dresser l'état initial des lieux pour évaluer les conséquences prévisionnelles de l'aménagement du projet.



Analyse de l'état initial du projet

Synthèse du milieu physique - NCA

Thème / Sous-thème	Enjeu	Valeur de l'enjeu
Environnement humain		
Population et cadre de vie	<p>La population de Lhommaizé a augmenté de 32% entre 1982 et 2021, passant de 682 à 901 habitants. Toutes les tranches d'âges sont représentées sur la commune et la population communale est jeune. En effet, 58% de la population est âgée de moins de 45 ans. Les personnes de moins de 14 ans et celles âgées de 30 à 44 ans sont les mieux représentées au sein de la population communale (21%). Les personnes de 45 à 59 ans représentent 20% de la population, les personnes de 15 à 29 ans en 16% et enfin les personnes âgées entre 60 et 74 ans représentent 15%. Les personnes les moins représentées sont celles âgées de 75 ans ou plus (7%).</p> <p>Sur la commune de Lhommaizé, entre 1982 et 2021, le nombre total de logement a augmenté de 52%, le nombre de résidences principales a également augmenté de manière constante sur cette même période (+5%). Malgré quelques variations, la part de résidences secondaires et de logements occasionnels a connu une augmentation de 45%. Le nombre de logements vacants a particulièrement augmenté entre 1982 et 2021 (+130%).</p> <p>L'habitation la plus proche de la ZIP est localisée à 45 m au nord-ouest, au niveau du lieu-dit « la Pièce de Roche Bouc ». Une autre habitation est située à 80 m au nord-ouest de la ZIP. L'enjeu peut donc être qualifié de modéré en raison de la localisation des habitations à proximité de la ZIP.</p>	Modéré
Activités socio-économiques	<p>Le taux de chômage dans la commune de Lhommaizé a légèrement augmenté entre 2010 et 2021, passant de 7,5% à 8,2%. Il reste inférieur à celui de la zone d'emploi de Poitiers (10,6%) et du département de la Vienne (10,9%). En 2021, sur le territoire communal de Lhommaizé, la part d'actifs ayant un emploi représente 73,5%. Le taux de chômeurs⁵ est pour sa part de 6,6% à l'échelle communale contre 8,0% à l'échelle départementale.</p> <p>Les secteurs comptant le plus d'établissements sont celui de la construction et celui du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration, avec 11 établissements chacun. Plusieurs commerces et entreprises sont présents sur la commune : alimentation générale, service d'hôtellerie et restauration, artisanat et prestations de services, ... La commune de Lhommaizé relève de l'Académie de Poitiers et compte une école primaire sur son territoire. La commune recense 11 associations centrées autour du sport et de la solidarité.</p> <p>La commune est rurale et est peu dynamique. L'enjeu est faible.</p>	Faible
Patrimoine culturel	<p>Deux monuments historiques sont présents sur la commune de Lhommaizé, le plus proche se trouvant à 2 km au sud-ouest de la ZIP. Aucun site inscrit ou classé n'est recensé sur le territoire communal, le plus proche étant un site inscrit, localisé à 13 km au nord-est de la ZIP, sur la commune de Chauvigny (86). Le site patrimonial remarquable (SPR) le plus proche se trouve à 13 km au nord-ouest de la ZIP sur la commune de Nieul-l'Espoir (86). L'enjeu lié aux monuments historiques, sites inscrits, sites classés et sites patrimoniaux remarquables est faible.</p> <p>Plusieurs Zones de Présumption de Prescription Archéologique (ZPPA) sont présentes sur la commune de Lhommaizé dont deux localisées à proximité immédiate de la ZIP : l'une située à 70 m à l'est et l'autre à 92 m à l'ouest.</p> <p>Plusieurs Zones de Présumption de Prescription Archéologique (ZPPA) sont présentes sur la commune de Lhommaizé dont deux localisées à proximité immédiate de la ZIP : l'une située à 70 m à l'est et l'autre à 92 m à l'ouest. La DRAC informe qu'aucun site archéologique n'est recensé au sein de la ZIP. Elle informe également que lorsque l'emprise du projet sera aboutie, le porteur de projet aura la possibilité de solliciter le service d'archéologie pour connaître son intention de prescrire ou non un diagnostic archéologique</p> <p>L'enjeu du patrimoine archéologique est considéré comme faible.</p>	Faible
Tourisme et loisirs	<p>Neuf logements touristiques sont recensés sur la commune de Lhommaizé, le plus proche étant à 1,7 km au sud-ouest de la ZIP. Quelques chemins de randonnée sont présents sur la commune de Lhommaizé, dont un est inscrit au PDIPR. Le sentier le plus proche de la ZIP est un circuit passant au plus à 1,9 km au sud-ouest. La commune propose quelques activités touristiques notamment centrées autour de son histoire.</p> <p>L'enjeu est très faible.</p>	Très faible
Occupation des sols	<p>La commune est majoritairement composée d'espaces agricoles (65,1%). Les forêts et milieux semi-naturels ainsi que les territoires artificialisés représentent respectivement 32,1% et 2,0%. Les surfaces en eau représentent 0,7% du territoire communal. Enfin, aucune zone humide n'est recensée sur la commune. D'après CORINE Land Cover 2018, la ZIP est exclusivement composée de territoire agricole, plus particulièrement de systèmes culturaux et parcellaires complexes, et représente 0,2% du territoire communal et 0,3% des territoires agricoles communaux.</p> <p>L'enjeu est très faible.</p>	Très faible
Urbanisme et planification du territoire	<p>La commune de Lhommaizé est soumise au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Vienne et Gartempe (CCVG). Selon le PLUi, l'intégralité de la ZIP est située en zone agricole où est autorisée l'implantation de projets photovoltaïques, sous réserve du respect des prescriptions d'urbanisme.</p> <p>Le projet devra respecter les dispositions du code de l'urbanisme, ainsi que des autres documents de planification rattachés à la commune. Le projet est en accord avec les objectifs du SCoT du Sud Vienne et du SRADDET Nouvelle-Aquitaine. Enfin la commune de Lhommaizé n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) de la Vienne.</p> <p>Il existe un enjeu fort de compatibilité aux documents d'urbanisme.</p>	Fort
Contexte agricole	<p>La commune de Lhommaizé appartient à la petite région agricole de Brandes. Entre 2020 et 2010, la commune connaît une légère diminution du nombre d'exploitations agricoles, passant de 14 à 11 exploitations. La Surface Agricole Utilisée (SAU) et le cheptel diminuent également sur cette période : une diminution de 7% pour la SAU et de 47% pour le cheptel. L'orientation technico-économique de la commune de Lhommaizé était de type polyculture et polyélevage en 2010. En 2020, l'orientation est de type grandes cultures.</p> <p>Selon le Registre parcellaire graphique de 2022, seule une parcelle de 1,0 ha, composant la ZIP, est déclarée à la PAC (Politique Agricole Commune) comme blé tendre. Ainsi, environ 20% de la ZIP sont déclarées à la PAC comme SAU.</p> <p>L'enjeu est faible.</p>	Faible

Synthèse du milieu humain - NCA

Topographie	<p>La topographie est variable selon les endroits de la commune. La ZIP se trouve dans une zone avec peu de faibles variations d'altitudes, proche du cours d'eau de la Dive, avec une variation de 7 m. Cependant, l'exploitation de l'ancienne carrière a entraîné une irrégularité du sol qui devra être pris en compte. L'enjeu est modéré.</p>	Modéré
Sols et sous-sols	<p>La géologie de la ZIP est constituée de deux formations géologiques principalement composées de calcaires. Elles ne présentent pas de contraintes particulières par rapport à l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol.</p> <p>La ZIP est exclusivement composée de territoires agricoles mais est localisée sur une ancienne carrière de dolomie non comblée. Le sol est donc remblayé et peu sensible à la pollution.</p> <p>[En attente de l'expertise zones humides]</p> <p>L'enjeu retenu peut être qualifié de modéré.</p>	Modéré
Hydrogéologie	<p>La ZIP se trouve au niveau de la masse d'eau issue des « Calcaires et marnes du Dogger du bassin versant de la Vienne libres ». Son état quantitatif et chimique est bon (objectifs de bon état fixés en 2015).</p> <p>La ZIP est localisée au sein du périmètre de protection rapprochée (PPR) du point de captage « Les Petites Rivieres » en eau potable localisé à 1,3 km au nord de la ZIP, sur la commune de Valdiveenne. L'arrêté de captage n°2017/ARS/DD86-PSPSE/018, en date du 27 juillet 2017 ne semble pas interdire l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol au sein du PPR.</p> <p>Cependant, l'ARS informe que le projet devra faire l'objet de l'avis d'un hydrogéologue agréé.</p> <p>La ZIP se trouve à proximité de 9 points d'eau dont le plus proche est un forage situé à 585,9 m au sud-ouest.</p> <p>L'enjeu peut être qualifié de modéré en raison de l'enjeu de préservation et d'amélioration de la qualité des eaux souterraines.</p>	Modéré
Hydrologie	<p>Le cours d'eau le plus important de la commune de Lhommaizé et le plus proche de la ZIP est la Dive, passant au plus près à 212 m à l'ouest de la ZIP. La masse d'eau FRGR1855 possède un état écologique moyen et un état chimique bon. L'objectif d'état écologique pour cette masse d'eau n'est pas strict et est fixé à 2021. Le bon état chimique est défini pour 2021. Le cours d'eau de la Dive au niveau de la station n°04082450 « Dive à Valdiveenne » présente en 2021 un état écologique bon (qualité biologique bon, qualité physico-chimique bon pour les paramètres généraux et pour les polluants spécifiques). L'état chimique n'est pas défini.</p> <p>Le projet photovoltaïque devra être compatible aux orientations et dispositions du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne et du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Vienne.</p> <p>La pré-localisation des zones humides ne recense aucune zone humide sur la ZIP. Des milieux probablement humides sont centralisés le long de la Dive, à environ 197 m à l'ouest de la ZIP.</p> <p>[En attente de l'étude écologique pour conclure sur la présence effective de ZH]</p> <p>La commune de Lhommaizé est située en zone vulnérable aux pollutions par les nitrates par arrêté de bassin du 30 août 2021. Elle est également localisée en zone de répartition des eaux souterraines pour le système aquifère de la Vienne. Enfin, Lhommaizé est classée dans la zone sensible à l'eutrophisation n°04213 par arrêté du 22/02/2006 (la Loire, de l'estuaire à sa confluence avec l'Indre).</p> <p>L'enjeu retenu est modéré en raison de l'enjeu de préservation et d'amélioration de la qualité des masses d'eau.</p>	Modéré
Climat	<p>La ZIP bénéficie d'un climat tempéré, moyennement humide et variable. La ZIP est assez ensoleillée, avec une durée moyenne d'ensoleillement de 1 940 h par an. Les températures sont relativement douces avec une moyenne annuelle de 12,2°C. Le climat est moyennement humide et variable avec un cumul annuel moyen de 695,3 mm de précipitations. Les vents dominants proviennent principalement du sud-ouest et du nord-est. Les vents les plus faibles, et les plus fréquents, ont une vitesse moyenne comprise entre 1,5 et 4,5 m/s (58,2%). Les vents les plus forts (>8 m/s) représentent 3,6% et proviennent principalement du sud-ouest. Les vents moyens représentent (26,4%).</p> <p>Le climat ne présente pas d'enjeu particulier, et représente même un atout.</p>	Non qualifiable
Qualité de l'air	<p>L'agriculture, le transport routier et le résidentiel/tertiaire occupent une place importante dans la part des émissions atmosphériques du département.</p> <p>En Vienne, en 2022, le niveau d'exposition chronique aux émissions atmosphériques ne respecte pas au moins une recommandation de l'OMS. S'agissant du niveau d'exposition ponctuelle, seule l'exposition au Monoxyde de carbone (CO) respect tous les seuils (réglementaires et recommandations de l'OMS).</p> <p>La station Saillat-sur-Vienne (87) recense, sur l'année 2023, des objectifs de qualité de l'air respectés, excepté pour les PM10 qui ne respectent pas les recommandations de l'OMS pour certains mois au cours de l'année 2023.</p> <p>La commune de Lhommaizé ne recense aucun signalement d'Ambroisie à feuilles d'armoise. Mais une commune limitrophe, la commune de Verrières, est concernée par cette problématique.</p> <p>L'enjeu est considéré comme fort au titre de l'enjeu de préservation et d'amélioration de la qualité de l'air.</p>	Fort
Risques naturels	<p>La commune de Lhommaizé est concernée par l'Atlas des zones inondables (AZI) de la Dive. La ZIP étant localisée, au plus proche, à 162 m à l'ouest de cet AZI, elle n'est pas concernée par le risque d'inondation au titre du cours d'eau de la Dive.</p> <p>La ZIP n'est pas concernée par le risque de remontée de nappes, à l'exception de son extrémité sud-est localisée sur une zone potentiellement sujette aux inondations de cave.</p>	Modéré

Synthèse des enjeux écologiques - EMBERIZA

Présentation des habitats de la zone d'étude

Légende

Aires d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Aire d'Etude Immédiate (AEI)

Typologie des habitats naturels (C. Biotope : EUNIS ; EUR28)

- Culture à végétation des moissons sarclées et enrichis en matière organique [82.1 ; I1.1 ; /] = 14,26 ha
- Culture avec végétations messicoles des sols neutro-alcalins [82.2 ; I1.3 ; /] = 5,26 ha
- Déchet industriel au travers de monticules [86.42 ; J6.5 ; /] = 0,41 ha
- Forêt alluviale mésohygrophile, des petites vallées et de fond de vallée [41.2 ; G1.A17 ; /] = 3,82 ha
- Forêt des climats secs sur sols profonds calcaires [41.27 ; G1.A17 ; /] = 8,4 ha
- Forêt des climats secs sur sols superficiels calcaires [41.711 ; G1.711 ; /] = 5,34 ha
- Forêt secondaire, nitrophile, anthropogène [41.H ; G1.C3 ; /] = 0,22 ha
- Formation spontanée de *Robinia pseudoacacia* [83.324 ; G1.C3 ; /] = 0,21 ha
- Fourné des sols calcaires et superficiels [31.811 ; F3.16 ; 6210 (sous condition)] = 0,09 ha
- Fourné des sols humides riches en nutriments [31.8 ; F3.1 ; /] = 0,18 ha
- Fourné mésophile des sols calcaires et profonds [31.81 ; F3.11 ; /] = 0,74 ha
- Friche rudérale annuelle [87.2 ; E5.14 ; /] = 0,26 ha
- Friche rudérale vivace nitrophile mésohygrophile [87.1 ; E5.1 ; /] = 0,59 ha
- Friche vivace graminéenne mésophile à xérophile [87.2 ; E5.1 ; /] = 0,6 ha
- Friche vivace mésophile neutro-basiphile [87.2 x 87.1 ; E5.1 x I1.53 ; /] = 0,89 ha
- Jardin d'ornementation et/ou potager de subsistance [85.3 ; I2.2 ; /] = 2,5 ha
- Lagune industrielle (réservoir de stockage d'eau) [89.23 ; J5.33 ; /] = 0,006 ha
- Mare à herbiers des eaux stagnantes, soumises à une émergence estivale [22.432 ; C1.341 ; /] = 0,06 ha
- Mare temporaire à végétation subissant des inondations de courte durée [37.2 ; E3.4 ; /] = 0,05 ha
- Ourlet vivace peu thermophile des sols calcaires secs [34.42 ; E5.22 ; 6210 (sous condition)] = 0,29 ha
- Ourlet vivace, plutôt ombragé, des sols secs à frais [37.72 ; E5.43 ; /] = 0,14 ha
- Parois rocheuse à végétations chasmophytiques secs et nitrophiles [NC. ; J1.31 ; /] = 0,07 ha
- Pelouse calcicole mésophile planitiaire subtropicale [34.32 ; E1.262 ; 6210] = 0,48 ha
- Pelouse vivace des sols calcaires très secs [34.332 ; E1.272D ; 6210] = 0,47 ha
- Plantation de conifères exotique [83.312 ; G3.F2 ; /] = 0,65 ha
- Prairie améliorée généralement sèche à faciès humide très localisé [81.1 x 81.2 ; E2.61 ; /] = 2,42 ha
- Prairie mésohydrophile pâturée de petites dépressions [37.24 x 38.1 ; E3.44 x E2.1 ; /] = 1,33 ha
- Prairie mésophile neutro-basiclinophile subtropicale [38.11 ; E2.11 ; /] = 5,77 ha
- Prairie mésophile thermophile, neutrophile à basiphile, mésotrophile, fauchée ou pâturée extensivement [38.21 ; E2.21 ; 6510] = 3,13 ha
- Roncier [31.831 ; F3.131 ; /] = 1,17 ha
- Zone anthropique (habitations ou sites agricoles et/ou industriels) [86.2 x 86.3 ; J1.2 x J1.4 ; /] = 1,42 ha

Réseau hydrographique principal

- Ecoulement
- Ruisseau



Synthèse des enjeux écologiques - EMBERIZA

Niveau d'enjeu fonctionnel	Groupe concerné	Espèces cotant l'enjeu fonctionnel	Habitats concernés
Majeur	Flore	Nigelle des champs	Culture avec végétations messicoles des sols neutro-alcalins hors ZIP
Fort	Chiroptères	Grand rhinolophe, Petit Rhinolophe, Grand Murin, Noctule commune et Noctule de Leisler	Boisements Haies bocagères fonctionnelles Prairies pâturées
	Avifaune	Pie-grièche écorcheur, Tarier pâtre Tourterelle des bois, Bruant jaune	Haies bocagères fonctionnelles
	Amphibiens	Crapaud calamite	Une zone humide au centre de la ZIP avec habitat de reproduction et décharge avec de nombreux débris qui servent d'abri pour l'hivernage dans une grande partie de la ZIP
	Insectes	Cortège de papillons de pelouses sèches, Ascalaphe ambré et Cigalette argentée	Des habitats relictuels de pelouses subsistent dans la ZIP ainsi que dans l'AEI mais leur superficie est réduite et les papillons patrimoniaux associés y sont menacés notamment en raison de l'isolement.
	Flore	Alysson faux alysson, Inule des montagnes, Koélérie pyramidale Orobanche du thym, Véronique à feuilles de Sarriette	Pelouse vivace des sols calcaires très secs
	Flore	Goutte-de-sang, Cotonnière spatulée, Mélampyre des champs, Coquelicot argémone, Pavot hybride Barbon pied-de-poule, Fumana à tiges retombantes Barbon pied-de-poule Polystic à aiguillons Souchet long	Culture avec végétations messicoles des sols neutro-alcalins Pelouse vivace des sols calcaires très secs Pelouse calcicole mésophile planitaire subatlantique Forêt des climats secs sur sols profonds calcaires Prairie mésohygrophile pâturée de petites dépressions
Modéré à Fort	Habitat	Forêt alluviale mésohygrophile, des petites et de fonds de vallées Forêt des climats secs sur sols superficiels calcaires	Boisements/Bosquets Pelouse basiphile

Synthèse des enjeux paysagers - NCA

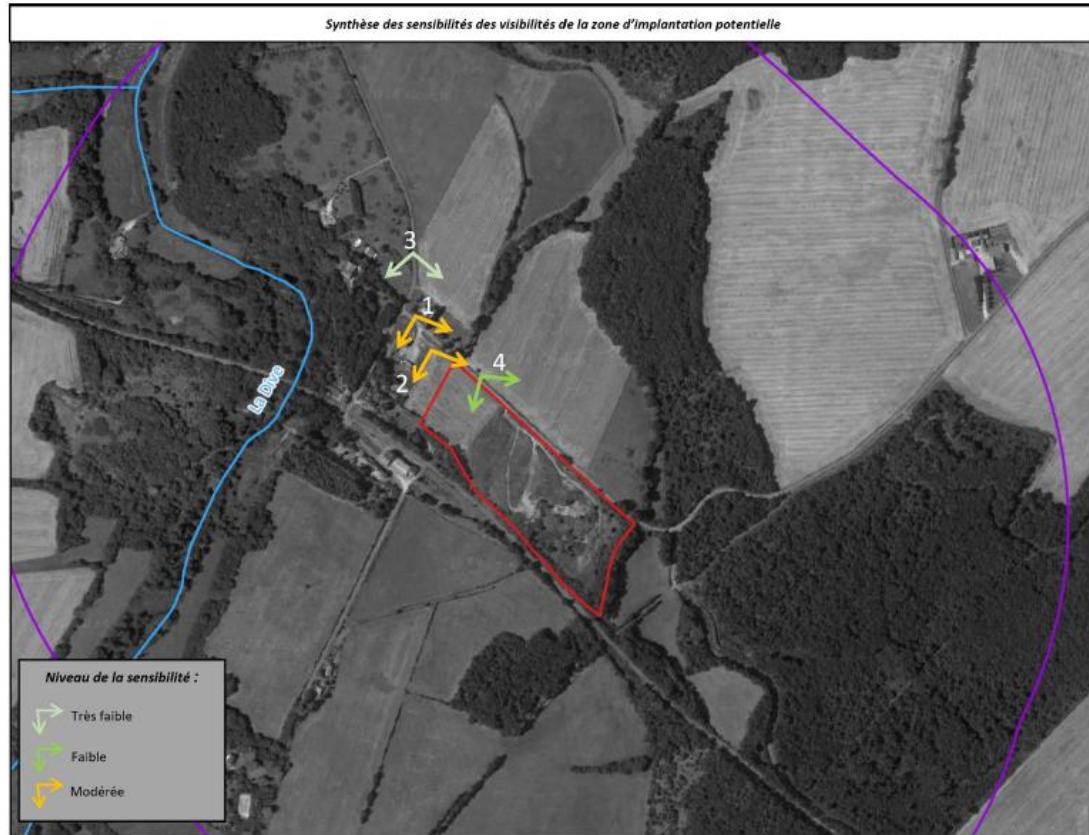
Les forces du projet :

Intégration harmonieuse dans le paysage environnant, caractérisé par des espaces agricoles et des haies denses. Réduit l'impact visuel du projet, permettant une cohabitation discrète avec les éléments naturels et bâtis ;

Les analyses de visibilité ont révélé que la zone est peu perceptible depuis les habitations et les axes de circulation adjacents, notamment en raison de la topographie et de la végétation.

Les sensibilités du projet :

Bien que la visibilité soit limitée, certaines maisons des lieux-dits proches de la ZIP et leurs occupants sont concernés par des perceptions sur la ZIP.



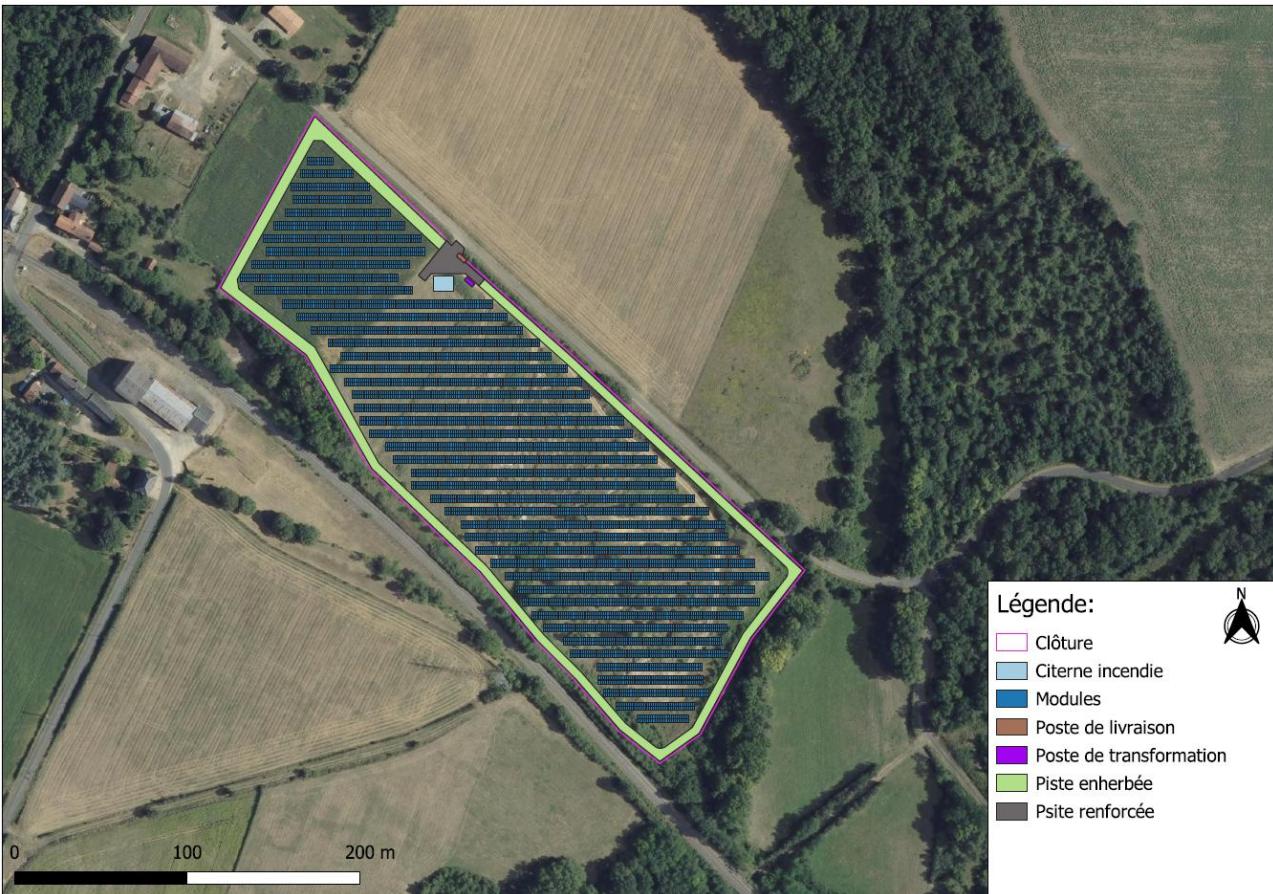
Comparaison des variantes étudiées

La Variante 1

La variante 1 est le projet initialement envisagé. Celui-ci occupe la superficie totale de la ZIP et offre une puissance installée de l'ordre de 6 MWc.

Cette variante vise à mettre en valeur l'ensemble de l'aire d'étude immédiate afin de produire un maximum d'électricité d'origine renouvelable.

Elle compte 8220 modules photovoltaïques pour une puissance totale d'environ 6 MWc



La variante 2

La variante 2 correspond à l'évolution du projet initial pour prendre en considération le site dégradé uniquement.

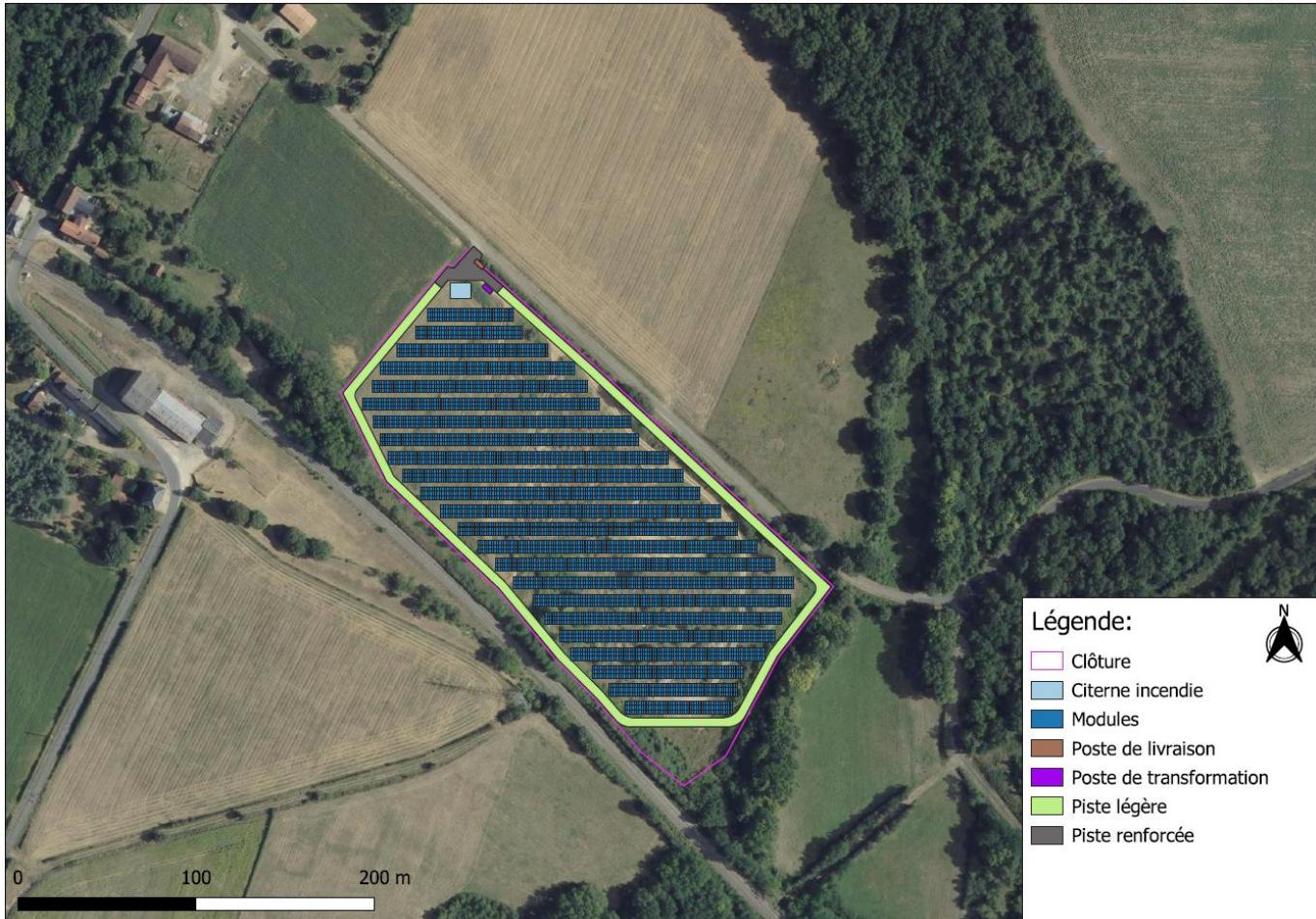
La puissance totale de cette variante est de l'ordre de 5 MWc pour un total de 6 550 modules installés.



La variante 3

La variante 3 est le projet retenu, où l'emprise a encore été réduite par rapport à la variante 2, afin de compenser la pièce d'eau (zone d'habitat) des secteurs à enjeu fort pour le milieu naturel, et de créer un secteur permettant la mise en place de mesures de compensation.

La puissance installée est de 4,61 MWc, pour 6324 modules.



Le projet de centrale photovoltaïque

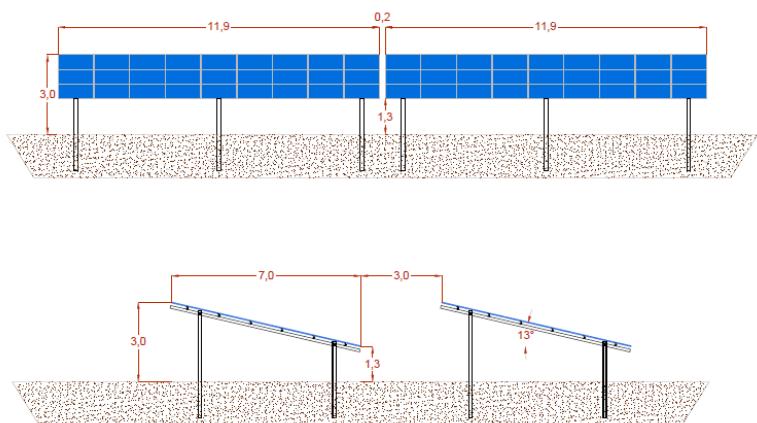
Les caractéristiques de la centrale

Puissance installée de 4,61 MWc,

Nombre de modules : 6324

Espace inter rangée : 3 mètres

Surface clôturée de 3,77 ha.



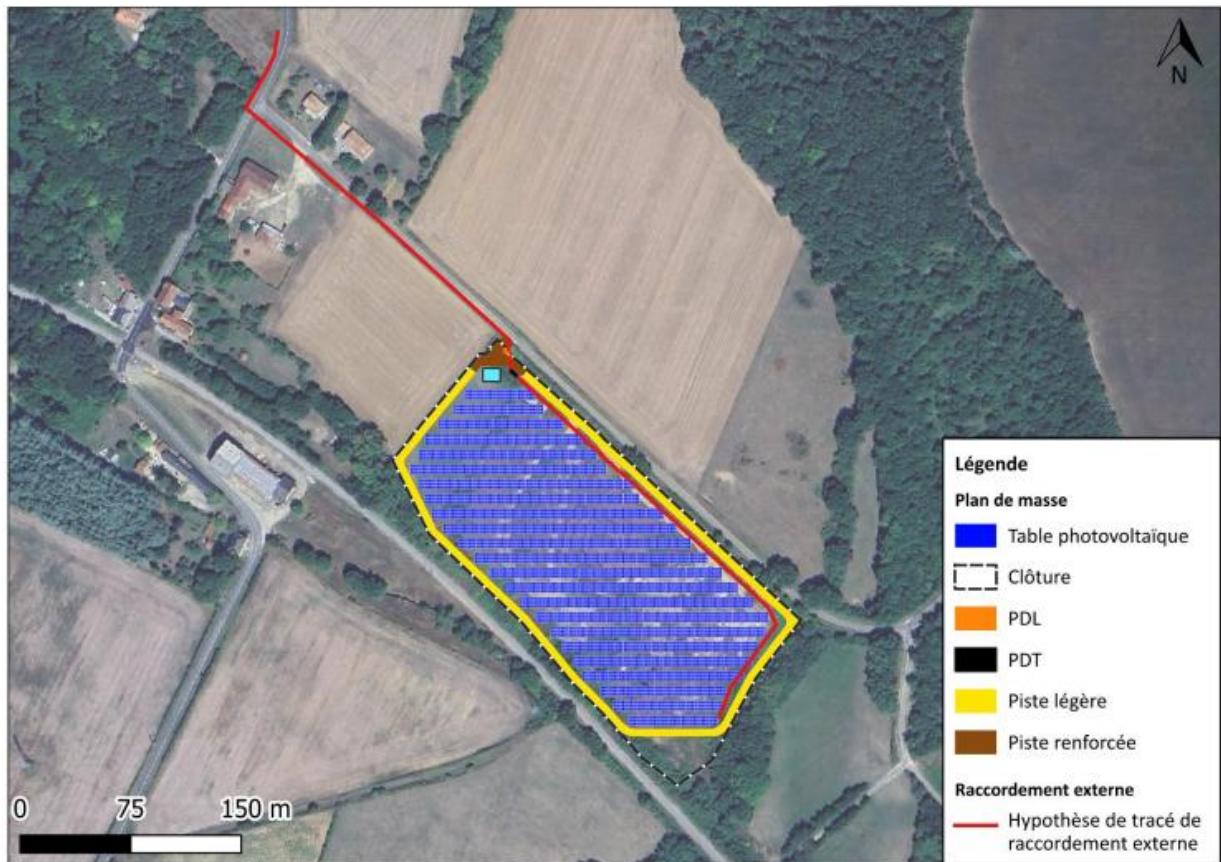
Plan d'élévation des tables



Le raccordement

Plusieurs scénarios de raccordement sont envisagés, un raccordement local HTA est priorisé. Le tracé définitif du câble de raccordement ne sera connu qu'une fois les autorisations administratives obtenues et la validation d'une Proposition Technique et Financière (PTF) éditée par le gestionnaire de réseau.

Le raccordement final est sous la responsabilité d'ENEDIS mais financé entièrement par le porteur de projet.



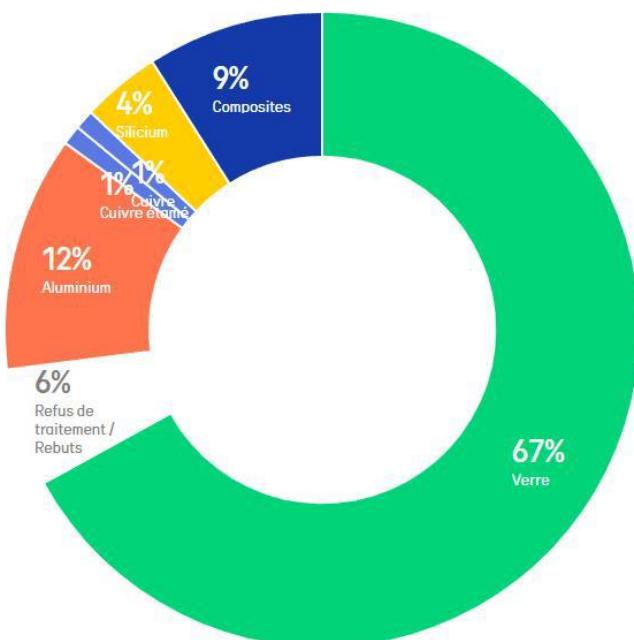
La remise en état du site post exploitation

Une centrale photovoltaïque au sol est entièrement réversible.

En fin d'exploitation, la centrale sera intégralement démantelée et ses différents éléments recyclés.

Le maître d'ouvrage s'engage à restituer les terrains utilisés pour l'implantation de la centrale photovoltaïque selon l'état initial du site.

Voici la répartition des différentes fractions composant un panneau solaire photovoltaïque :



Fraction verre

67% de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium



Fraction aluminium

12% de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. L'aluminium est envoyé chez un affneur de métaux afin d'être fondu et réutilisé.



Fraction cuivre étamé

1% de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. Il est envoyé chez un affneur de métaux afin d'être fondu et réutilisé.



Fraction cuivre

1% de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. Il est envoyé chez un affneur de métaux afin d'être fondu et réutilisé.



Fraction silicium

4 % de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. Un traitement aval est nécessaire afin de séparer l'argent du silicium.



Fraction composite (plastiques)

9 % de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. Elle est composée de polymères qui sont transformés en combustible solide de récupération (CSR) afin d'être valorisée énergétiquement.

Le projet en quelques chiffres

- Centrale d'une puissance installée de 4,61 MWc, Soit environ 5570 MWh /an de Production électrique
- L'équivalent en consommation annuelle d'environ 1100 foyers (ECS et chauffage inclus)
- L'équivalent de 150 tonnes de CO2 évité chaque année
- La fiscalité locale (IFER) est fonction de la puissance installée, soit 11400 € pour le bloc communal (Commune + EPCI)

Merci de votre attention

Maddalena Riess
Chargée d'études PV
m.riess@eolise.fr

Marc-Alexandre Guilbard
Responsable photovoltaïque
ma.guilbard@eolise.fr
07 67 11 56 21

Simon Coquillaud
Responsable communication
s.coquillaud@eolise.fr